

Eglises à vendre

« *Appartement de style loft, situé dans une église...* » La petite annonce, en France, relèverait de l'exception. Pas dans de nombreux pays où les lieux de culte appartiennent aux communautés religieuses. Face à une situation financière difficile, l'archevêché de Montréal (Québec) s'est ainsi départi d'une dizaine d'églises au cours des dernières années. Sur le territoire de Terre-Neuve (Canada), le diocèse de Saint-George, pour indemniser les victimes d'un prêtre pédophile, va même devoir en céder une soixantaine ! Ces ventes constituent cependant une vraie blessure pour les catholiques, très attachés au caractère sacré de leurs églises. Pour les protestants ou les anglicans, le bâtiment n'a pas la même valeur symbolique. C'est juste un lieu de rassemblement pour la prière : si personne ne vient, il ne se justifie plus. En Grande-Bretagne, il suffit ainsi aux amateurs de voûtes gothiques et clochers branlants de taper « *churches for sale* » (« églises à vendre ») sur Internet pour découvrir des dizaines d'offres. Aux Pays-Bas aussi, plus de six cents temples, fermés ces dix dernières années, ont été transformés en appartements, bureaux, restaurants, et même en boîtes de nuit, comme, en 1968, le célèbre Paradiso à Amsterdam.

bâtiment, construit par morceaux successifs entre 1844 et 1864, surdimensionné et plutôt atypique avec sa nef plus haute que le clocher, est aussi fermé pour cause de péril. Mais comme c'est la seule église de la commune, il faut soit la réparer (3 millions d'euros), soit la démolir pour en reconstruire une plus petite (1,35 million d'euros). Cette seconde solution, adoptée par le conseil municipal, soutenue par le curé, en charge de cinq paroisses et qui préfère le confort moderne aux courants d'air, ne fait pas l'unanimité parmi la population. Question d'attachement à ce symbole des moments forts de la vie collective, grands-messes, pardons, mariages, enterrements surtout ; mais histoire d'horizon aussi. « *Elle fera un trou quand elle sera partie* », reconnaît le maire, Jean-Pierre Léger, qui assume sans plaisir la décision de son prédécesseur. Certes, il peut constater que, dans la commune voisine de Saint-Georges-des-Gardes, la démolition récente de l'église, autre fleuron de l'architecture en série XIX^e, ne constitue pas une perte majeure du point de vue patrimonial ; construite en 2007, la nouvelle chapelle, tout en courbes et en angles vifs, montre en l'espèce davantage de qualités. Mais, plus basse que les maisons alentour, elle ne baigne plus le centre du bourg...

« *Ces démolitions sont déplorables, mais rarissimes* », tempère Béatrice de Andia, présidente-fondatrice de l'Observatoire du patrimoine religieux (3), une association qui milite pour la connaissance et la sauvegarde des bâtiments. « *Au-delà de*

PLANTÉE AU MILIEU D'UNE ZUP, À BÉTHUNE, NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR EST À LA FOIS UNE CHAPELLE ET UNE BOUTIQUE.

leur entretien, plutôt satisfaisant, sachant que 16 000 églises sont actuellement protégées au titre des monuments historiques, notre cheval de bataille, c'est la sensibilisation du public à la richesse de ce patrimoine, et tout particulièrement les jeunes. » En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et un mécène, Dassault Systèmes, l'OPR a ainsi lancé « *Ma pierre à l'édifice* », un concours ouvert aux collégiens qui leur demande de numériser l'architecture de leur église. Ainsi, au moins, en pousseront-ils la porte.



Premier prix de la première promotion, en 2009 : les élèves de 5^e 3 du collège Victor-Hugo de Nevers, qui ont modélisé en 3D l'église Sainte-Bernadette-du-Banlay, édifice moderne signé Claude Parent. L'initiative ramènera-t-elle du monde dans les églises ? L'enjeu est là. Pas pour les grandes cathédrales, déjà noires de touristes, comme Notre-Dame de Paris et ses 14 millions de visiteurs annuels, mais pour la multitude de nos églises esseulées. À défaut d'y faire, comme les anglicans, des ventes de charité, des cafés, voire, comme à Bristol, une école de cirque en semaine et le culte le dimanche, elles doivent réaffirmer leur rôle d'espace public « *de recueillement pour tous, de prière pour les croyants, de célébration pour les pratiquants* », tel que le définit un document de la Conférence des évêques de France à destination des élus locaux (4). Car la porte close est une atteinte à la ferveur religieuse, voire à la simple méditation.

Méditation sur le savoir-faire des hommes qui ont pensé de si audacieuses architectures ; « *sur la qualité du silence* », insiste pour sa part l'architecte italien Renzo Piano qui, par deux fois, a construit des édifices religieux : « *Un exercice étonnamment difficile, reconnaît-il humblement, car il s'agit de trouver tous les éléments propres au raccoglimento, un mot qui, en italien, désigne le recueillement, mais évoque aussi le refuge, la tolérance, la communauté humaine. Pour pratiquer en rêveur attentif les églises, je pense que leur secret est une question de lumière, de volume, mais surtout de sonorité, celle des orgues qui emplissent tout l'espace, chantent avec les pierres, et nous rappellent notre condition de mortels.* » ■ **LUC LE CHATELIER**

(1) Conclu entre Bonaparte et le pape Pie VII, ce compromis entre l'Église et l'État stipule notamment que, en échange de l'abandon par l'Église des biens ecclésiastiques vendus à la Révolution, l'État assure un entretien décent aux évêques et aux curés.

(2) Les 3000 églises construites après 1905, ainsi que les temples, synagogues ou mosquées, appartiennent à des associations culturelles.

(3) Site de l'OPR : www.patrimoine-religieux.fr

(4) Disponible à la Maison de la Conférence des évêques de France, 58, avenue de Breteuil, Paris 7^e. Tél. : 01-72-36-68-00.